



L'observateur
indépendant
du Fonds mondial

Observateur du Fonds mondial

LETTRE D'INFORMATION

Numéro 77 : 23 novembre 2018

OFM est une lettre d'information indépendante du Fonds mondial.

[OFM en direct >>](#)

[Site Aidspan >>](#)

[Contactez-nous >>](#)

AU SOMMAIRE :

[1. ACTUALITÉS : Les principales décisions adoptées à la réunion du Conseil d'administration du Fonds mondial ont trait au budget de fonctionnement et à la participation du secteur privé](#)

PAR ADELE SULCAS ET DAVID GARMAISE

Le Conseil d'administration du Fonds mondial a tenu sa 40^e réunion les 14 et 15 novembre aux nouveaux bureaux du Fonds au Campus de la santé mondiale, à Genève (Suisse). Cet article fournit une synthèse des principales décisions adoptées à cette réunion, des récentes décisions prises par vote électronique préalablement à la réunion et signale quelques autres sujets abordés à la réunion et lors de la journée préparatoire.

[2. ACTUALITÉS : Peter Sands présente son premier rapport en qualité de Directeur exécutif à la 40^e réunion du Conseil d'administration du Fonds mondial](#)

PAR ADELE SULCAS

Dans son premier rapport au Conseil d'administration en qualité de Directeur exécutif du Fonds mondial, huit mois après avoir pris ses fonctions, Peter Sands souligne les progrès réalisés dans la lutte contre les maladies, présente les résultats du Fonds au regard de ses priorités stratégiques, donne sa perspective sur la transformation vers une plus grande efficacité et sa vision du rôle du Fonds mondial en tant que partenaire, catalyseur et influenceur, notamment en ce qui concerne l'objectif de développement durable numéro 3.

3. ACTUALITÉS : La réussite de la sixième reconstitution des ressources est l'objectif principal de la mobilisation de ressources

PAR ADELE SULCAS

Le rapport de situation sur la mobilisation et la reconstitution des ressources présenté au Conseil d'administration du Fonds mondial à l'occasion de sa 40^e réunion a mis l'accent sur le centrage du Fonds sur la réussite de la reconstitution des ressources, et décrit la démarche globale du Fonds en préparation de celle-ci. La nouvelle directrice des relations extérieures, Françoise Vanni, s'est chargée de la présentation.

4. ACTUALITÉS : Le Conseil d'administration du Fonds mondial examine la méthodologie d'allocation en perspective d'une décision à sa réunion de mai 2019

PAR DAVID GARMAISE

À sa 40^e réunion, le Conseil d'administration du Fonds mondial a consacré une séance à la méthodologie d'allocation, à la suite des délibérations du Comité de la stratégie sur la méthodologie pour 2020/2022. Le Conseil d'administration devrait approuver la méthodologie à l'occasion de sa réunion de mai 2019. Selon le Comité, aucun changement significatif n'est attendu par rapport à la méthodologie utilisée pour la période d'allocation 2017/2019, mais quelques améliorations y seront probablement apportées. Le Comité a également discuté des investissements à effet catalyseur.

[HAUT](#)

ARTICLES :

1. ACTUALITÉS : Les principales décisions adoptées à la réunion du Conseil d'administration du Fonds mondial ont trait au budget de fonctionnement et à la participation du secteur privé

Le Fonds mondial reste dans les limites de son plafond budgétaire pour 2017/2019

Adèle Sulcas et David Garmaise

Le Conseil d'administration du Fonds mondial a tenu sa 40^e réunion à Genève (Suisse) les 14 et 15 novembre 2018. L'OFM était présent à cette réunion en qualité d'observateur. Les principales décisions adoptées à la réunion sont présentées ci-dessous, par ordre chronologique. *(Pour connaître l'énoncé exact des décisions du Conseil d'administration, voir les documents relatifs aux décisions, disponibles en anglais à l'adresse suivante : www.theglobalfund.org/en/board/meetings/. Les documents de référence seront également disponibles sur le site Web du Fonds mondial, généralement deux semaines après l'adoption des décisions par le Conseil d'administration.)*

Budget de fonctionnement et plan de travail 2019. Le Conseil d'administration a approuvé le budget de fonctionnement 2019, d'un montant de 302,0 millions de dollars. Le Fonds mondial reste ainsi dans les limites du plafond budgétaire de 900 millions de dollars qu'il s'est

fixé pour 2017/2019. Le budget de fonctionnement comprend 15,6 millions de dollars pour le Bureau de l'Inspecteur général. Le Conseil d'administration a également approuvé le descriptif du plan de travail et du budget 2019 de l'organisation. De plus amples détails sont fournis dans un [article du numéro 346 de la version anglaise de l'OFM](#). [Voir la [décision GF/B40/DP03](#).]

Participation du secteur privé. Le Conseil d'administration a confirmé l'importance du rôle joué par le secteur privé dans la stratégie de mobilisation des ressources du Fonds mondial – offrant à la fois des ressources financières et non financières aux efforts du Fonds mondial dans la lutte contre le VIH, la tuberculose et le paludisme. Le cadre de participation du secteur privé approuvé dans le cadre de cette décision consolide et met à jour la politique antérieure du Fonds mondial relative à la participation du secteur privé. Le Conseil d'administration a pris note du travail du Comité d'éthique et de gouvernance en termes de supervision et d'approbation du cadre de participation du secteur privé préparé par le Secrétariat. (Aidspan compte publier un article sur ce sujet dans un numéro futur de l'Observateur du Fonds mondial.) [Voir la [décision GF/B40/DP04](#).]

Décisions électroniques confirmées

Juste avant sa réunion à Genève, le Conseil d'administration a adopté les trois décisions suivantes par vote électronique :

Indicateur clé de résultat (KPI) 12b : Disponibilité de technologies médicales abordables. Sur une recommandation du Comité des finances et de la vérification, le Conseil d'administration a approuvé une cible de résultat de 155 millions de dollars pour l'indicateur clé de résultat 12b pour 2019. La cible se rapporte aux économies réalisées au travers du mécanisme d'achat groupé sur un ensemble défini de produits essentiels nouveaux et arrivés à maturité. Le Conseil d'administration avait auparavant décidé que l'indicateur clé de résultat 12b serait défini annuellement en fonction des meilleures projections disponibles sur la demande et les prix. Voir le [document GF-B39-ER14A du Conseil d'administration](#). (Ce document est également identifié par le nom donné à cette décision : GF-BM39-EDP17-Annex.)

Désignation des membres du Comité de nomination des dirigeants du Conseil d'administration. Le Conseil d'administration a désigné Stéphanie Seydoux et Viokas Sheel présidente et vice-président, respectivement, du Comité de nomination. Il a également désigné les membres suivants : Paul Schaper, Rachel Ong, Sherwin Charles, Olaitan Tajudeen et Minghui Ren. Voir le [document GF-B39-ER13 du Conseil d'administration](#). (Ce document est également identifié par le nom donné à cette décision : GF-BM39-EDP16-Annex.) Le mandat du Comité de nomination avait été approuvé au travers d'une décision électronique antérieure. Voir le [document GF-B39-ER07 du Conseil d'administration](#). (Ce document est également identifié par le nom donné à cette décision : GF-BM39-EDP08.)

Mandats révisés du Président et du Vice-président du Conseil d'administration. Les nouveaux mandats entreront en vigueur au début de la prochaine période d'exercice du Président et du Vice-président. Les détails des nouveaux mandats sont exposés à l'annexe 1 du document [GF/B39/ER15](#), un rapport électronique adressé au Conseil d'administration publié le 26 octobre 2018. Les révisions proposées ont pour objectif de simplifier et clarifier l'énoncé

des mandats existants des dirigeants du Conseil d'administration. En août 2018, le Conseil d'administration avait approuvé une procédure révisée de sélection du Président et du Vice-président du Conseil d'administration (voir l'[article du numéro 336 de la version anglaise de l'OFM](#)). Une procédure sera lancée ce mois de novembre en vue de sélectionner les prochains Président et Vice-président, qui prendront leurs fonctions directement après la 41^e réunion du Conseil d'administration, en mai 2019.

Autres sujets abordés durant les séances préparatoires et de la réunion du Conseil d'administration

Les sujets suivants, auxquels aucune décision n'est associée, ont notamment été abordés :

- **Rapport du Comité technique d'examen des propositions (CTEP) et financement des pays** : Il s'agissait d'une mise à jour double, comportant une mise à jour régulière sur l'état de financement des pays et un rapport sur l'analyse des investissements dans les systèmes résistants et pérennes pour la santé (SRPS) réalisée par le Comité technique d'examen des propositions :
 - État de financement des pays : Le rapport du Comité technique d'examen des propositions indique que 25 pour cent des demandes de financement relatives à la période d'allocation 2017/2019 en sont encore au stade de l'établissement de la subvention, et passeront au stade de l'approbation du Conseil d'administration avant fin 2018 (ces demandes correspondent à environ un milliard de dollars, soit 10 pour cent du montant disponible pour les allocations de la période). En ce qui concerne les demandes de qualité non financées, les demandes hiérarchisées de financement au-delà de la somme allouée s'élèvent à 4,3 milliards de dollars, dont le Comité technique d'examen des propositions a approuvé 4 milliards de dollars. Le Fonds mondial financera en fin de compte près d'un milliard de dollars au titre des demandes de qualité non financées (environ 25 pour cent). Le message clé est que le plus gros des allocations a été réalisé, et ce dans un délai assez rapide.
 - Analyse des investissements SRPS du cycle de financement 2017/2019 par le Comité technique d'examen des propositions : Cette synthèse des études réalisées par le Comité technique d'examen des propositions, le Groupe technique de référence en évaluation et le Secrétariat entre mai et septembre 2018 examine de manière plus approfondie 42 demandes de financement contenant des éléments liés aux systèmes résistants et pérennes pour la santé, à la demande du Comité de la stratégie. L'intention était de rassembler les leçons tirées de l'évaluation de ces propositions par le Comité technique d'examen des propositions et de formuler des recommandations sur la manière dont le Fonds mondial pourrait obtenir d'autres améliorations en matière de systèmes résistants et pérennes pour la santé au cours de la prochaine période d'allocation (2020/2022). Sept mesures essentielles sont ressorties de l'analyse, lesquelles ont été présentées au Comité de la stratégie en octobre 2018.

- **Mesures de gestion convenues issues des rapports du Bureau de l'Inspecteur général :** Au 31 août 2018, les mesures de gestion convenues en retard étaient au plus bas niveau depuis que le Bureau de l'Inspecteur général a commencé à en suivre systématiquement la mise en œuvre en 2014. À la fin de cette période, on comptait 68 mesures de gestion convenues ouvertes, et 22 en retard. Par ailleurs, toutes les mesures de gestion convenues liées aux procédures des instances de coordination nationale, à la clôture de subventions et à la gestion des risques avaient été clôturées. (L'OFM publiera un article de suivi sur les mesures de gestion convenues dans un prochain numéro.) Le document du Conseil d'administration relatif à cette question (GF/B40/06) devrait être disponible sur le site Web du Fonds mondial dans les deux prochaines semaines.

- **Rapport du Groupe technique de référence en évaluation :** Le président du Groupe technique de référence en évaluation, Jim Tulloch, a fait une présentation au cours d'une session préalable à la réunion du Conseil d'administration, qu'il a qualifiée de mise à jour « sur les [activités liées aux] procédures plutôt que sur les résultats ». La mise à jour reposait sur un document du Conseil d'administration décrivant les activités clés du Groupe technique de référence en évaluation pour 2019, une mise à jour sur ses examens thématiques, une mise à jour sur les évaluations prospectives des pays et une mise à jour sur les examens stratégiques. Le document du Conseil d'administration relatif à cette question (GF/B40/08) devrait être disponible sur le site Web du Fonds mondial dans les deux prochaines semaines. (L'Observateur du Fonds mondial inclura un article de suivi sur les activités du Groupe technique de référence en évaluation, en particulier sur les évaluations prospectives des pays et les examens thématiques, dans un prochain numéro.)

- **Groupe de coordination :** Le Groupe de coordination du Conseil d'administration, l'enceinte au sein de laquelle les trois comités du Conseil d'administration communiquent et coordonnent leurs efforts en vue de rendre le fonctionnement du Conseil de plus en plus efficace, s'est réuni au cours du dernier après-midi de la réunion du Conseil. Le Groupe se compose du président et du vice-président du Conseil d'administration, du directeur du Bureau des affaires du Conseil d'administration, ainsi que du président et du vice-président de chacun des comités permanents, le Comité des finances et de la vérification, le Comité d'éthique et de gouvernance et le Comité de la stratégie. Au cours de cette séance, chaque comité a fait part de ses priorités et plans de travail de haut niveau pour 2019. Le document associé du Conseil d'administration, le rapport du Groupe de coordination –GF/B40/10 – fait le point sur les travaux des trois comités entre la 39^e et la 40^e réunions du Conseil d'administration. Il devrait être disponible sur le site Web du Fonds mondial dans les deux prochaines semaines.

- **La Présidente du Conseil d'administration rend hommage à Kofi Annan :** Au début de la séance de clôture, Aida Kurtović, Présidente du Conseil d'administration, a souhaité rendre hommage à la mémoire de Kofi Annan, « une des principales voix ayant appelé à la création du Fonds mondial pour financer la lutte contre les trois maladies ». M. Annan est décédé le 18 août 2018 d'un cancer à l'âge de 80 ans à Berne (Suisse). Après avoir abandonné le poste de Secrétaire général de l'ONU (le poste qu'il occupait

au moment de la création du Fonds mondial), M. Annan est resté un fervent défenseur du Fonds mondial, a rappelé Mme Kurtović, s'engageant personnellement à chaque reconstitution des ressources du Fonds. « Je tiens à ce que nous soit rappelée à tous l'énorme contribution de Kofi Annan au Fonds mondial et au monde », a-t-elle déclaré.

Note de la rédaction : La version originale anglaise de cet article est datée du 15 novembre, date à laquelle elle a été chargée dans notre système informatique. L'article n'a néanmoins été publié que le 16 novembre, le lendemain de la réunion du Conseil d'administration, conformément à notre entente avec le Fonds mondial concernant le moment où nous publions les articles basés sur le contenu des documents du Conseil d'administration.

[HAUT](#)

2. ACTUALITÉS : Peter Sands présente son premier rapport en qualité de Directeur exécutif à la 40^e réunion du Conseil d'administration du Fonds mondial

Emphase sur le partenariat, le plan d'action sur l'ODD 3, les données et l'innovation

Adèle Sulcas

Peter Sands a présenté son premier rapport au Conseil d'administration en qualité de Directeur exécutif du Fonds mondial, au premier jour de la 40^e réunion du Conseil, qui s'est tenue les 14 et 15 novembre à Genève. Son rapport a été accueilli par des réactions positives, chaleureuses et encourageantes des délégations du Conseil d'administration.

M. Sands a adopté un ton à la fois professionnel et chaleureux, symbolisant son large engagement en faveur de « l'efficacité et de l'efficience », pour présenter une version concise de son rapport de 30 pages au Conseil d'administration, qui avait été distribué aux membres du Conseil près de deux semaines avant la réunion, en même temps que les autres documents du Conseil.

M. Sands a commencé par expliquer qu'au cours de ses huit premiers mois au Fonds mondial, ce qui l'a le plus impressionné sont les occasions qu'il a eues de se rendre sur le terrain, « de rencontrer les personnes touchées par les trois maladies et celles qui travaillent en première ligne pour leur venir en aide ».

En mentionnant quelques exemples spécifiques – une mère « rayonnant de joie » car son plus jeune enfant était protégé du paludisme, une femme atteinte de tuberculose multirésistante décrivant comment elle avait perdu son travail, sa maison et sa famille, et une agente de santé régulièrement battue par son petit ami – M. Sands ne s'est pas contenté d'évoquer les défis directement liés aux maladies, il a abordé les complexités des défis plus vastes et étroitement liés de la programmation et de la mise en œuvre des subventions.

Le premier discours de tout Directeur exécutif au Conseil d'administration doit donner un aperçu du passé, du présent et de l'avenir du Fonds mondial, faire passer les tenants et aboutissants des activités dans la portée de l'organisation, et exprimer le point de vue du

dirigeant sur l'éventail de difficultés auxquelles le Fonds mondial est confronté. Ce faisant, M. Sands a trouvé la note juste à différents égards, passant en revue sa synthèse du rapport en moins de trente minutes, et ne mentionnant que quelques-uns des principaux points de chaque section du rapport écrit : 1) l'« état de la lutte », 2) « intensifier et accélérer », 3) « transformer à des fins d'efficience et d'efficacité » et 4) « 2019 et la voie à suivre ».

Voici quelques-uns des arguments présentés par le Directeur exécutif dans les trois premières sections :

- Si [nous] ne « fermons pas le robinet » des nouvelles infections à VIH (deux millions par an), si nous ne comblons pas le fossé entre l'identification des cas de tuberculose et le traitement (quatre millions sur dix millions de cas par an) et si nous « ne maîtrisons pas la dynamique de la transmission » du paludisme, le Fonds mondial ne réalisera pas ses ambitions ;
- Le centrage sur le renforcement des systèmes résistants et pérennes pour la santé soutient les efforts visant à combler ces « fossés » ; M. Sands a souligné que 28 pour cent – soit 1 milliard de dollars – des fonds actuellement consacrés aux subventions du Fonds mondial vont aux systèmes résistants et pérennes pour la santé, et a reconnu « qu'il y a d'intenses débats sur la manière dont nous pourrions le faire plus efficacement » ;
- Concernant les contextes d'intervention difficiles, la pérennité, la transition et le cofinancement et l'évolution des instances de coordination nationale, « aucun de ces éléments n'est une pièce aboutie, mais ils constituent tous des étapes significatives dans notre adoption d'une approche plus efficace et cohérente de notre travail » ;
- Le déménagement des bureaux du Fonds mondial au Campus de la santé mondiale a d'ores et déjà un effet positif sur la coopération avec les partenaires, et le Fonds a adopté un rôle dynamisant dans le leadership de la santé mondiale en travaillant « en collaboration particulièrement étroite » avec l'OMS et Gavi à l'élaboration du plan d'action mondial à l'appui de l'objectif de développement durable numéro 3.

2019 et au-delà

Dans la quatrième section, M. Sands a exposé les cinq priorités principales du Fonds mondial pour 2019. En premier lieu, une sixième reconstitution des ressources réussie (« nous devons placer notre message dans le contexte du plan d'action [mondial], en particulier au regard de l'objectif de développement durable n° 3 »). Deuxièmement, stimuler l'impact durant le cycle actuel de subventions, notamment en faisant face aux problèmes et défis de mise en œuvre de la politique en matière de pérennité, de transition et de cofinancement. Troisièmement, préparer le prochain cycle de subventions, notamment en prenant en mai 2019 les décisions nécessaires concernant la méthodologie d'allocation, et en équilibrant le caractère normatif et la souplesse des instances de coordination nationale. Quatrièmement, « un centrage étroit sur l'efficience et l'efficacité », avec « de nouveaux dirigeants capables d'améliorer nos performances » (ici, Sands mentionne Jacques Le Pape, directeur financier, Françoise Vanni, directrice des relations

extérieures, Philippe François, directeur du Département des achats et de l'approvisionnement et Michael Johnson, directeur de l'information).

Concernant sa dernière priorité pour 2019, Peter Sands a insisté sur l'investissement dans les personnes – « un atout essentiel du Secrétariat – sur lequel le Fonds mondial se focalisera au travers de quatre activités complémentaires : un examen des récompenses et des bénéficiaires, la mise à l'essai et le déploiement de la planification du personnel stratégique, le renforcement de la démarche de gestion des résultats du Fonds mondial et l'élaboration d'une démarche systématique d'acquisition et de développement de talent.

Réflexions et conclusions

La partie la plus distinctive de la présentation de M. Sands au Conseil d'administration et de la version écrite se trouvait dans la cinquième section du rapport, dans laquelle il offre ses propres observations.

Dans son rapport écrit, Peter Sands décrit « la tension fondamentale entre l'échelle de nos ambitions et l'étendue de nos ressources » ; le « décalage entre les débats qui dominent les conférences internationales et les réalités pratiques de la mise en œuvre dans les pays », et l'« énorme potentiel d'innovation » à travers un éventail d'activités et d'actions, de la prise de décisions aux technologies liées à la téléphonie mobile.

Dans la version abrégée qu'il a présentée oralement au Conseil d'administration, M. Sands a approfondi ces points, expliquant que, selon lui, le Fonds mondial se trouve « à un tournant décisif ». Le Fonds mondial doit « prendre les devants et relever le défi de l'objectif de développement durable n° 3 », a-t-il affirmé, « intensifier ses efforts et faire le nécessaire pour mettre fin aux trois maladies – car c'est dans le domaine du possible ». Le Fonds peut « hausser la barre pour devenir plus innovant, plus collaboratif, plus disposé à prendre des risques quant aux entités que nous prenons pour partenaires et à innover ».

Avant de remercier toutes les circonscriptions pour leur « énergie, leur détermination et leur passion pour la mission », Sands a qualifié le Fonds mondial d'« entreprise révolutionnaire, de déclaration extrêmement pratique et puissante de solidarité mondiale qui se traduit en quelque chose de très réel ayant un impact énorme. Nous devons tout faire pour maintenir ce niveau d'ambition et d'audace dans notre approche ».

Le document GF-B40-04 du Conseil d'administration (Rapport du Directeur exécutif) devrait être disponible dans les deux prochaines semaines à l'adresse suivante : www.theglobalfund.org/en/board/meetings/40.

Note de la rédaction : *La version originale anglaise de cet article est datée du 15 novembre, date à laquelle elle a été chargée dans notre système informatique. L'article n'a néanmoins été publié que le 16 novembre, le lendemain de la réunion du Conseil d'administration, conformément à notre entente avec le Fonds mondial concernant le moment où nous publions les articles basés sur le contenu des documents du Conseil d'administration.*

Articles connexes :

- Voir l'[article du numéro 76 de l'OFM sur l'absorption des crédits/la capacité d'absorption](#)
- Voir l'[article du numéro 75 de l'OFM sur le sous-financement de la prévention auprès des adolescents](#)
- Voir l'[article du numéro 75 de l'OFM sur l'évolution des instances de coordination nationale](#)
- Voir le [Rapport sur les résultats du Fonds mondial](#)

[HAUT](#)

3. ACTUALITÉS : La réussite de la sixième reconstitution des ressources est l'objectif principal de la mobilisation de ressources

Le dossier d'investissement sera transmis au Conseil d'administration d'ici fin janvier

Adèle Sulcas

La nouvelle directrice des relations extérieures du Fonds mondial, Françoise Vanni, a présenté les points saillants des préparatifs du Fonds mondial en vue de la sixième reconstitution des ressources à la 40^e réunion du Conseil d'administration, qui a eu lieu à Genève les 14 et 15 novembre derniers.

La présentation au Conseil d'administration consistait en un aperçu des préparatifs du Secrétariat en vue de la sixième reconstitution des ressources au cours des 11 mois qui nous séparent de la conférence des donateurs, qu'accueillera à Lyon (France) en octobre 2019 le Président français, Emmanuel Macron.

Dans sa présentation, Mme Vanni a décrit l'approche globale du Fonds mondial vis-à-vis de la sixième reconstitution des ressources, fait le point sur l'état des principaux axes de travail, décrit les principales considérations et donné le calendrier d'élaboration du dossier d'investissement. Elle a également présenté le calendrier de reconstitution des ressources par rapport à d'autres événements et jalons clés du calendrier de la santé mondiale d'ici la conférence des donateurs, et résumé les principaux risques liés à la reconstitution des ressources et la manière dont le Fonds gère ces risques.

Le document intégral faisant le point sur la mobilisation des ressources (GF/B40/17) aborde également la stratégie globale de mobilisation des ressources du Fonds mondial, et décrit les progrès réalisés en la matière depuis la cinquième reconstitution, notamment en ce qui concerne la conversion des promesses, les promesses supplémentaires, le rôle des autres donateurs en matière de gouvernance, la participation du secteur privé et le financement et la dotation en ressources innovants.

Dans la section de sa présentation axée sur la sixième conférence des donateurs, Mme Vanni a résumé la section du document du Conseil d'administration relative à la reconstitution des ressources, décrivant les priorités à court terme du Fonds mondial à l'approche de la conférence des donateurs de 2019. Les domaines prioritaires comprennent le leadership politique et

l'accueil, le plaidoyer de la société civile, le plaidoyer politique, le dossier d'investissement, la campagne de communication autour de la reconstitution des ressources, les événements et plateformes mondiaux et la participation des donateurs.

L'approche globale de la prochaine reconstitution des ressources décrit celle-ci comme une occasion de consolider et d'accroître les contributions des bailleurs de fonds, d'élargir la base des donateurs en s'engageant auprès des donateurs existants et de nouveaux donateurs et auprès des économies émergentes et développées, de conclure des partenariats privés et de nouveaux mécanismes de financement, de mobiliser des engagements accrus en faveur du financement national de la santé, d'élargir et approfondir la participation des défenseurs, des militants et des influenceurs et de rehausser le profil du Fonds mondial en ce qui concerne son caractère distinctif et son rôle de catalyseur.

Signalons quelques passages du document du Conseil d'administration : il y a aura une « campagne globale autour de la sixième reconstitution des ressources », axée sur la réunion préparatoire qu'organisera l'Inde en février 2019 et la conférence des donateurs qui aura lieu en France en octobre ; le Fonds mondial élaborera un dossier d'investissement convaincant avec les partenaires, qui placera la reconstitution des ressources du Fonds dans le contexte de l'objectif de développement durable n° 3 (relatif à la santé mondiale) et de la couverture sanitaire universelle ; une « campagne de communication dynamique, créative et robuste sur la reconstitution des ressources », étayée par des stratégies de communication différenciées en fonction des marchés des donateurs ; une sensibilisation renforcée des bailleurs de fonds publics existants et nouveaux, visant à garantir qu'ils disposeront de contenus justifiant des financements nouveaux et accrus ; un engagement accru auprès des économies émergentes (y compris les pays maîtres d'œuvre) afin d'encourager les coinvestissements ; l'utilisation des plateformes aux fins de la participation du secteur privé ; et la démonstration de l'effet catalyseur sur la mobilisation de ressources nationales au travers de la mise en œuvre des engagements des pays et du financement de contrepartie.

Mme Vanni a par ailleurs fait le point sur les principaux axes de travail liés à la reconstitution des ressources, remercié la France et l'Inde pour leur soutien en tant qu'hôtes respectifs de la conférence des donateurs et de la réunion préparatoire, et précisé que le dossier d'investissement, en cours d'élaboration par les partenaires techniques, sera prêt d'ici la fin janvier, à temps pour les commentaires du Conseil d'administration avant la réunion préparatoire qui aura lieu en février à New Delhi.

Le bilan plus complet sur la mobilisation des ressources (contenu dans le document du Conseil d'administration) tient compte des apports du Comité des finances et de la vérification et des partenaires du Fonds mondial, et constitue une note d'information sur la mobilisation des ressources pour le cycle actuel de reconstitution des ressources (le cinquième).

Le document GF/B40/17 (Mobilisation et reconstitution des ressources) du Conseil d'administration devrait être disponible prochainement à l'adresse www.theglobalfund.org/en/board/meetings/40.

Note de la rédaction : La version originale anglaise de cet article est datée du 15 novembre, date à laquelle elle a été chargée dans notre système informatique. L'article n'a néanmoins

été publié que le 16 novembre, le lendemain de la réunion du Conseil d'administration, conformément à notre entente avec le Fonds mondial concernant le moment où nous publions les articles basés sur le contenu des documents du Conseil d'administration.

Autres ressources : Document du Conseil d'administration – GF/B37/28 : [Plan d'action pour les efforts de mobilisation des ressources tout au long du cinquième cycle de reconstitution des ressources.](#)

[HAUT](#)

4. ACTUALITÉS : Le Conseil d'administration du Fonds mondial examine la méthodologie d'allocation en perspective d'une décision à sa réunion de mai 2019

Il y aura probablement quelques améliorations mais pas de changement majeur

David Garmaise

Le Groupe technique de référence en évaluation, le Comité technique d'examen des propositions et le Secrétariat sont parvenus ensemble à la conclusion que la méthodologie d'allocation utilisée pour 2017/2019 « répond efficacement à ses objectifs en augmentant les fonds alloués aux pays ayant une capacité économique moindre et une charge de morbidité plus élevée tout en tenant compte des populations touchées de manière disproportionnée par les trois maladies ».

Cette information figure dans un document préparé pour la réunion du Conseil d'administration des 14 et 15 novembre. Le document contient une synthèse des délibérations du Comité de la stratégie sur la méthodologie d'allocation. Le Comité a également discuté des investissements à effet catalyseur.

Bien que le Conseil d'administration ait abordé la méthodologie d'allocation à cette réunion, il ne devra approuver la méthodologie qu'à sa réunion de mai 2019.

Le directeur de la stratégie et de la politique du Fonds mondial, Harley Feldbaum, a amorcé la présentation sommaire au Conseil d'administration avec « deux informations contextuelles de taille ». La première était le fait que c'est à la demande du Comité de la stratégie que l'examen du barème d'allocation a été entrepris. Compte tenu du fait que cet examen a mené à la conclusion que la méthodologie d'allocation fonctionne, M. Feldbaum a indiqué que toute considération de changements potentiels doit être axée uniquement sur les domaines présentant des enseignements et des faits avérés.

La seconde information contextuelle est le fait que les financements à effet catalyseur devraient être examinés et davantage encore mis en avant, et qu'il conviendrait de régler les problèmes liés aux financements de contrepartie (voir l'[article d'avril 2017 de l'OFM pour des informations de référence sur les fonds de contrepartie](#), et voir l'[article de novembre 2018 de la version anglaise de l'OFM pour des exemples des problèmes](#) survenus dans le cadre de la mise en œuvre de la filière des fonds de contrepartie). L'approche de hiérarchisation des

investissements à effet catalyseur pour 2020/2022, qui consiste à évaluer les priorités à effet catalyseur existantes et nouvelles et a été présentée par le Secrétariat au Comité de la stratégie, repose sur deux critères : l'impact stratégique et les considérations opérationnelles.

M. Feldbaum a ensuite soulevé un autre point contextuel lié aux fonds inutilisés : pour 2017/2019, le montant disponible pour les sommes allouées aux pays comprenait 1,1 milliard de dollars de fonds inutilisés des allocations 2014/2016. Du fait des améliorations en termes d'absorption et d'optimisation du portefeuille, les éventuels fonds reportés de 2017/2019 à 2020/2022 seront probablement considérablement inférieurs. Cela affectera le financement disponible pour les sommes allouées aux pays en 2020/2022.

Bien qu'aucune modification significative de la méthodologie d'allocation ne soit attendue pour la période d'allocation 2020/2022, quelques améliorations y seront probablement apportées. La séance de cette 40^e réunion consacrée aux allocations avait pour objet d'obtenir le point de vue du Conseil d'administration sur la question de savoir si le modèle d'allocation fonctionne et est efficace, et d'obtenir des recommandations supplémentaires avant la réunion de mai 2019 du Conseil.

Cet article présente ci-après une synthèse des délibérations du Comité de la stratégie sur la méthodologie d'allocation et les investissements à effet catalyseur.

Méthodologie d'allocation

La méthodologie d'allocation actuellement utilisée a été introduite pour la première fois pour les allocations 2014/2016. Certaines améliorations avaient été apportées pour la période d'allocation 2017/2019. D'après le document présenté au Conseil d'administration, par rapport à 2014/2016, la méthodologie d'allocation 2017/2019 a affecté une proportion légèrement supérieure des financements aux pays à charge de morbidité élevée et à revenu faible.

Synthèse de haut niveau de la méthodologie d'allocation en place pour 2017/2019

Pour la période d'allocation 2017/2019, la somme de 10,3 milliards de dollars était disponible pour les sommes allouées aux pays. Conformément à la méthode d'allocation approuvée, ce montant a été affecté d'emblée à la lutte contre le VIH, la tuberculose et le paludisme selon la répartition entre les trois maladies à l'échelle mondiale approuvée par le Conseil d'administration (50 % pour le VIH, 32 % pour le paludisme et 18 % pour la tuberculose). Au sein de la part de chaque maladie, le barème d'allocation a été appliqué selon les paramètres techniques approuvés pour la répartition des ressources en fonction de la charge de morbidité de la maladie et de la capacité économique des pays, tout en tenant compte des autres financements externes et des parts maximales et minimales.

La somme de 800 millions de dollars avait été mise de côté avant d'appliquer le barème d'allocation, puis répartie sur l'ensemble du portefeuille pour équilibrer la nécessité de mise à l'échelle (pour les composantes qui avaient auparavant reçu moins que la somme calculée selon le barème) et la nécessité de prévoir des réductions progressives (pour les composantes qui avaient historiquement reçu plus que le montant recommandé selon le barème).

Afin de tenir compte des facteurs épidémiologiques et contextuels clés qu'un barème n'est pas à même de prendre en compte de façon adéquate, des ajustements qualitatifs ont ensuite été appliqués pour donner les montants finaux des sommes allouées aux pays.

Source : Document du Conseil d'administration GF-B40-07, Examen de la méthodologie d'allocation 2020/2022

La décision du Conseil d'administration sur la méthodologie d'allocation 2020/2022 interviendra avant que soit connu le résultat de la sixième reconstitution des ressources. Par conséquent, à des fins de planification, le Fonds mondial évalue les effets de l'application de la méthodologie d'allocation selon cinq scénarios de niveaux de financement différents pour les allocations 2020/022 :

- Scénario A : 8,3 milliards de dollars
- Scénario B : 9,3 milliards de dollars
- Scénario C : 10,3 milliards de dollars
- Scénario D : 11,3 milliards de dollars
- Scénario E : 12,3 milliards de dollars

(Pour 2017/2019, la somme de 10,3 milliards de dollars était disponible pour les sommes allouées aux pays).

Le Comité de la stratégie a émis une mise en garde, appelant à ne pas interpréter ces scénarios illustratifs aux fins de la planification comme des cibles de reconstitution des ressources.

Le Comité de la stratégie a indiqué que les scénarios illustratifs montrent que le barème d'allocation hiérarchise efficacement les fonds en faveur des pays à charge de morbidité élevée, à tous les niveaux de financement. Cependant, aux niveaux inférieurs de financement, affirme le Comité, « la mise à l'échelle parmi les pays aux charges de morbidité les plus élevées est

limitée ou non existante, et dans le reste du portefeuille, un certain nombre de pays connaîtraient des réductions significatives par rapport aux sommes qui leur ont été allouées pour 2017/2019 ».

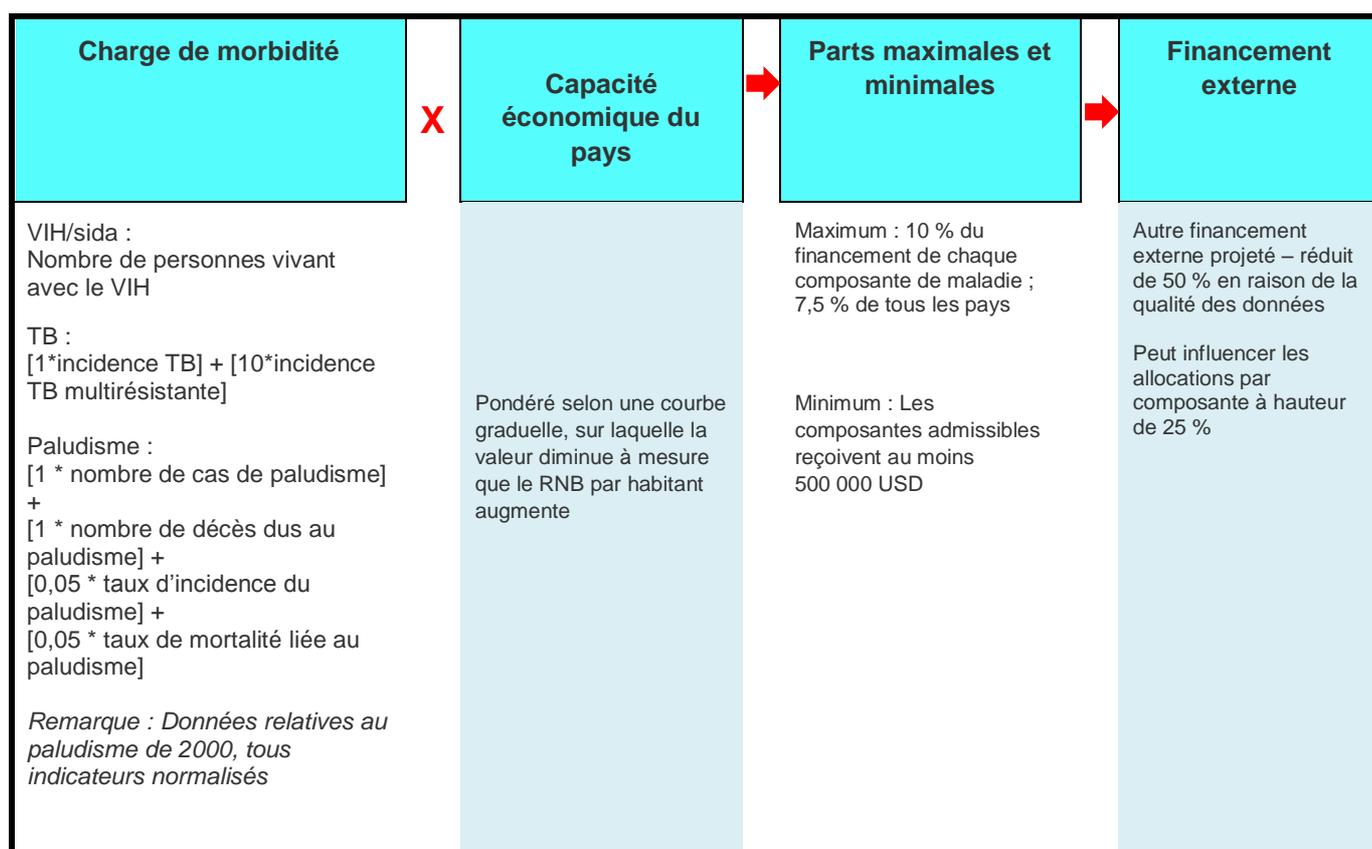
Le Comité de la stratégie recommande de ne pas modifier la répartition entre les trois maladies à l'échelle mondiale pour la période 2020/2022 (VIH : 50 % – paludisme : 32 % – tuberculose : 18 %). Cette répartition est en vigueur depuis la première période d'allocation (2014/2016). Selon le Comité, maintenir la même répartition éviterait de créer les lacunes programmatiques critiques qu'entraînerait un glissement de la répartition des investissements du Fonds mondial entre les trois maladies. Il demande néanmoins que le Secrétariat introduise une analyse de la répartition par maladie dans la planification des futures périodes d'allocation.

Le Comité de la stratégie recommande également que le montant des investissements destinés aux systèmes résistants et pérennes pour la santé (SRPS) ne soit pas déterminé au moyen de la méthodologie d'allocation ; la même « règle » était en place pour les périodes d'allocation 2014/2016 et 2017/2019. Cela signifie qu'il continuerait d'incomber aux pays de déterminer quelle proportion de la somme qui leur est allouée au titre des maladies consacrer aux systèmes résistants et pérennes pour la santé.

Paramètres techniques

En mars 2019, le Comité de la stratégie, sous l'autorité déléguée du Conseil d'administration, déterminera officiellement les paramètres techniques du barème d'allocation pour 2020/2022. (Voir la Figure 1 pour une description des paramètres techniques utilisés pour les allocations 2017/2019.)

Figure 1 : Paramètres techniques de la méthodologie d'allocation 2017/2019



Source : Document du Conseil d'administration GF-B40-07, Examen de la méthodologie d'allocation 2020/2022

Les partenaires techniques du Fonds mondial examinent en ce moment les indicateurs de charge de morbidité des maladies et devraient recommander d'éventuelles modifications d'ici décembre 2018. Aucun changement n'est attendu pour le VIH. Pour la tuberculose, les partenaires techniques devraient continuer de recommander l'utilisation de l'incidence, mais ils évaluent actuellement la pondération de l'incidence de la tuberculose multirésistante dans l'indicateur, à la lumière des nouvelles recommandations thérapeutiques de l'OMS.

Pour le paludisme, les partenaires recommanderont probablement de maintenir l'utilisation des données de 2000. Cependant, les partenaires étudient des manières de mieux tenir compte des difficultés liées à l'élimination, à la croissance démographique, à la recrudescence et à la résistance aux médicaments et aux insecticides au travers d'ajustements qualitatifs ou de priorités à effet catalyseur.

Le Comité de la stratégie estime que les autres paramètres techniques – capacité économique du pays, financement externe et parts maximales et minimales – devraient rester inchangés.

Ajustements qualitatifs

Pour la période d'allocation 2017/2019, le Comité de la stratégie a adopté ce qu'il appelle une « procédure d'ajustement qualitatif transparente et souple », appliquée en deux phases : 1) ajuster en fonction de contextes épidémiologiques spécifiques insuffisamment pris en compte dans le barème d'allocation, et 2) tenir compte de considérations contextuelles

spécifiques des pays. Cette deuxième phase comprend le potentiel d'impact et d'absorption de chaque composante de pays, ainsi que d'autres facteurs tels que la couverture des lacunes et le coût du maintien de la programmation essentielle.

Le Comité recommande que pour 2020/2022, le Secrétariat envisage d'autres facteurs pour la deuxième phase, dont a) l'incidence du VIH chez les adolescentes et les jeunes femmes et b) les populations clés touchées par la tuberculose.

Investissements à effet catalyseur

Pour 2017/2019, les sommes allouées aux pays ont été complétées par 800 millions de dollars d'investissements à effet catalyseur, afin de permettre au Fonds mondial de faire face à certaines priorités stratégiques qui ne pouvaient être financées adéquatement par les seules sommes allouées aux pays. Ces investissements ont été mis en œuvre au travers de trois modalités : les fonds de contrepartie (346 millions de dollars), les démarches multipays (260 millions de dollars) et les initiatives stratégiques (194 millions de dollars).

Le Comité de la stratégie affirme que les investissements à effet catalyseur ont contribué à ce qu'une plus grande proportion des ressources soit affectée aux principales priorités stratégiques, notamment aux programmes à destination des adolescentes et des jeunes femmes, aux populations clés, aux programmes visant à éliminer les obstacles liés aux droits humains, ainsi qu'aux initiatives de recherche des cas manquants de tuberculose et d'élimination du paludisme.

Cependant, souligne le Comité, « il y a eu des difficultés au niveau de la mise en œuvre des investissements à effet catalyseur 2017/2019, en particulier en ce qui concerne les fonds de contrepartie, en partie du fait que le Conseil d'administration n'a approuvé les priorités à effet catalyseur qu'en novembre 2016, un mois seulement avant l'annonce des sommes allouées ». Pour 2020/2022, la décision du Conseil d'administration sur les priorités à effet catalyseur est prévue en mai 2019, soit six mois plus tôt que pour le cycle précédent.

De plus, le Comité signale que le financement des initiatives stratégiques a été divisé en nombreuses petites réserves de fonds, ce qui alourdit considérablement la tâche du Secrétariat, qui, pour chaque initiative, doit mobiliser du personnel pour la création, la gestion et le suivi des subventions. Selon le Comité, il convient d'envisager la hiérarchisation et la consolidation des initiatives stratégiques, ainsi que des ressources spéciales du Secrétariat afin de les mettre en œuvre.

De même, estime le Comité, pour les huit subventions multipays de lutte contre la tuberculose, le financement a peut-être été réparti entre un trop grand nombre d'initiatives.

Le budget des investissements à effet catalyseur pour 2020/2022 n'est pas encore connu. Le Comité de la stratégie a reçu un éventail de budgets possibles tirés des scénarios de financement illustratifs décrits plus haut.

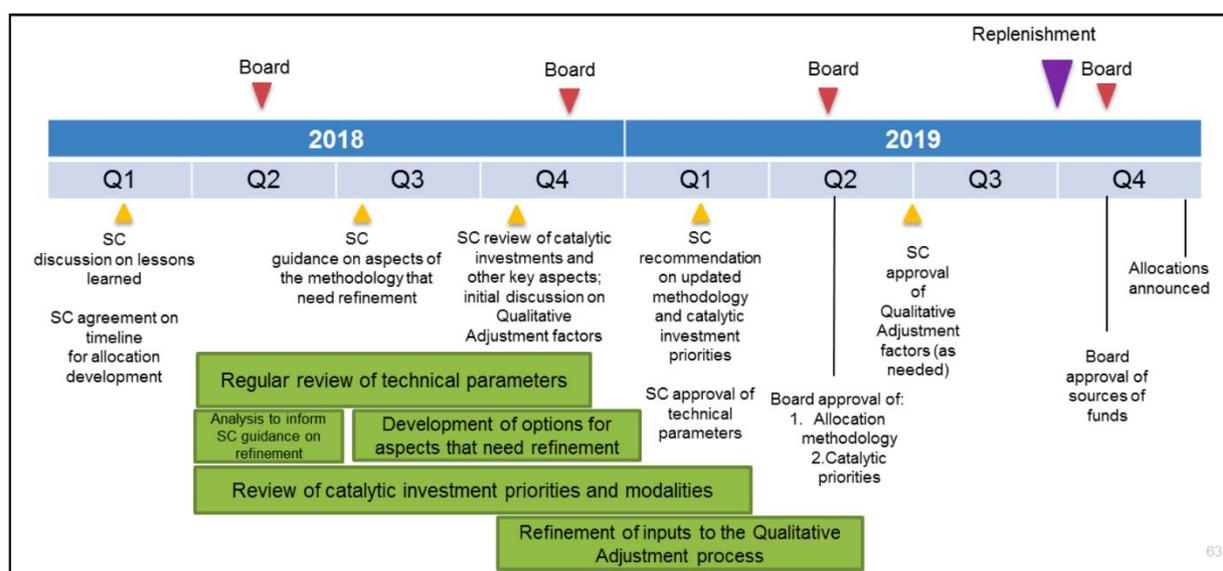
Le Comité de la stratégie indique que les priorités à effet catalyseur pour 2020/2022 seront déterminées au terme de consultations menées par le Secrétariat et auxquelles prendront part le Comité, les partenaires techniques, les communautés et la société civile. Le Comité de la

stratégie formulera ses recommandations au Conseil d'administration afin que celui-ci puisse les examiner à l'occasion de sa réunion de mai 2019.

Calendrier

La Figure 2 décrit les activités et le calendrier liés à la détermination des allocations 2020/2022.

Figure 2 : Activités et calendrier – Allocations 2020/2022



Source : Document du Conseil d'administration GF-B40-07, Examen de la méthodologie d'allocation 2020/2022

Note de la rédaction : La version originale anglaise de cet article est datée du 15 novembre, date à laquelle elle a été chargée dans notre système informatique. L'article n'a néanmoins été publié que le 16 novembre, le lendemain de la réunion du Conseil d'administration, conformément à notre entente avec le Fonds mondial concernant le moment où nous publions les articles basés sur le contenu des documents du Conseil d'administration.

Le document GF-B40-07 du Conseil d'administration, intitulé « Examen de la méthodologie d'allocation 2020/2022 en préparation de la décision du Conseil d'administration en mai 2019 », devrait être disponible prochainement (en anglais, sous le titre "Reviewing the 2020–2022 Allocation Methodology in Preparation for the May 2019 Board Decision") à l'adresse suivante : <http://www.theglobalfund.org/en/board/meetings/40>.

[HAUT](#)

Ceci est le numéro 77 de la lettre d'information de l'Observateur du Fonds mondial (OFM). Pour nous faire parvenir des commentaires, des suggestions de sujets ou des remarques, vous pouvez écrire à la rédactrice en chef intérimaire à l'adresse suivante : adele.sulcas@aidspan.org. Pour vous abonner à l'OFM, rendez-vous sur www.aidspan.org. Les articles sont également disponibles en anglais.

La lettre d'information indépendante et gratuite de l'OFM couvre l'actualité du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme et offre analyses, commentaires et opinions. (<http://www.theglobalfund.org/fr/>).

Aidspan (www.aidspan.org) est une ONG internationale basée à Nairobi, au Kenya, dont la mission est d'agir comme un observateur indépendant du Fonds mondial et de fournir des services qui peuvent profiter à tous les pays désireux d'obtenir un financement du Fonds et d'en faire un usage efficace. Aidspan se finance grâce aux subventions des gouvernements et des fondations. Aidspan n'accepte aucun financement de la part du Fonds mondial, ne fournit aucun travail rémunéré de consultance et son contenu est gratuit. Le Conseil d'administration et le personnel du Fonds mondial n'ont aucune influence sur le contenu de l'OFM ni sur aucune des autres publications d'Aidspan, et ne sont aucunement responsables de ces contenus.

La lettre d'information de l'OFM est disponible en anglais et en français.

Rédactrice en chef intérimaire de l'OFM : Adèle Sulcas (adele.sulcas@aidspan.org). Directrice exécutive d'Aidspan : Ida Hakizinka (ida.hakizinka@aidspan.org).

La reproduction des articles de la lettre d'information est autorisée avec la mention : « Source : lettre d'information de l'Observateur du Fonds mondial (www.aidspan.org/gfo), un service d'Aidspan ».

Pour vous désabonner, cliquez [ici](#).

© 2018 Aidspan. Tous droits réservés.

[HAUT](#)